



# Atelier 4

## Le développement d'actions de prévention



URPS  
Chirurgiens Dentistes  
Hauts-de-France



URPS  
INFIRMIERS LIBÉRAUX  
Hauts-de-France



URPS  
Masseurs Kinésithérapeutes  
Hauts-de-France



URPS  
MÉDECINS LIBÉRAUX  
HAUTS-DE-FRANCE  
Hauts-de-France



URPS  
Orthoptistes  
Hauts de France



URPS  
Podologues  
Hauts-de-France



URPS  
Pharmaciens  
HAUTS-DE-FRANCE



URPS  
FEMMES  
Hauts de France



# Présentation des intervenants

- Introduction – Fanny Patinier (URPS Pharmaciens)
- Animation autour des concepts – Sabine Verroul (URPS Médecins Libéraux) et Amandine Musseau (diététicienne CPTS Lys Armentières)
- Orientations régionales en prévention et diagnostic local des CPTS – Guillaume Mouret (ARS)
- Retours d'expérience de CPTS :
  - La mise en place d'actions territoriales de prévention: une indispensable coordination de tous les acteurs de santé volontaires et concernés du territoire – Jennifer Ramos (coordonnatrice CPTS Artois-Lys)
  - Le développement de l'ETP au sein d'une CPTS – Amandine Musseau
  - Accompagnement proposé par l'ARS/l'Assurance Maladie/ l'Union des URPS et exemples d'actions

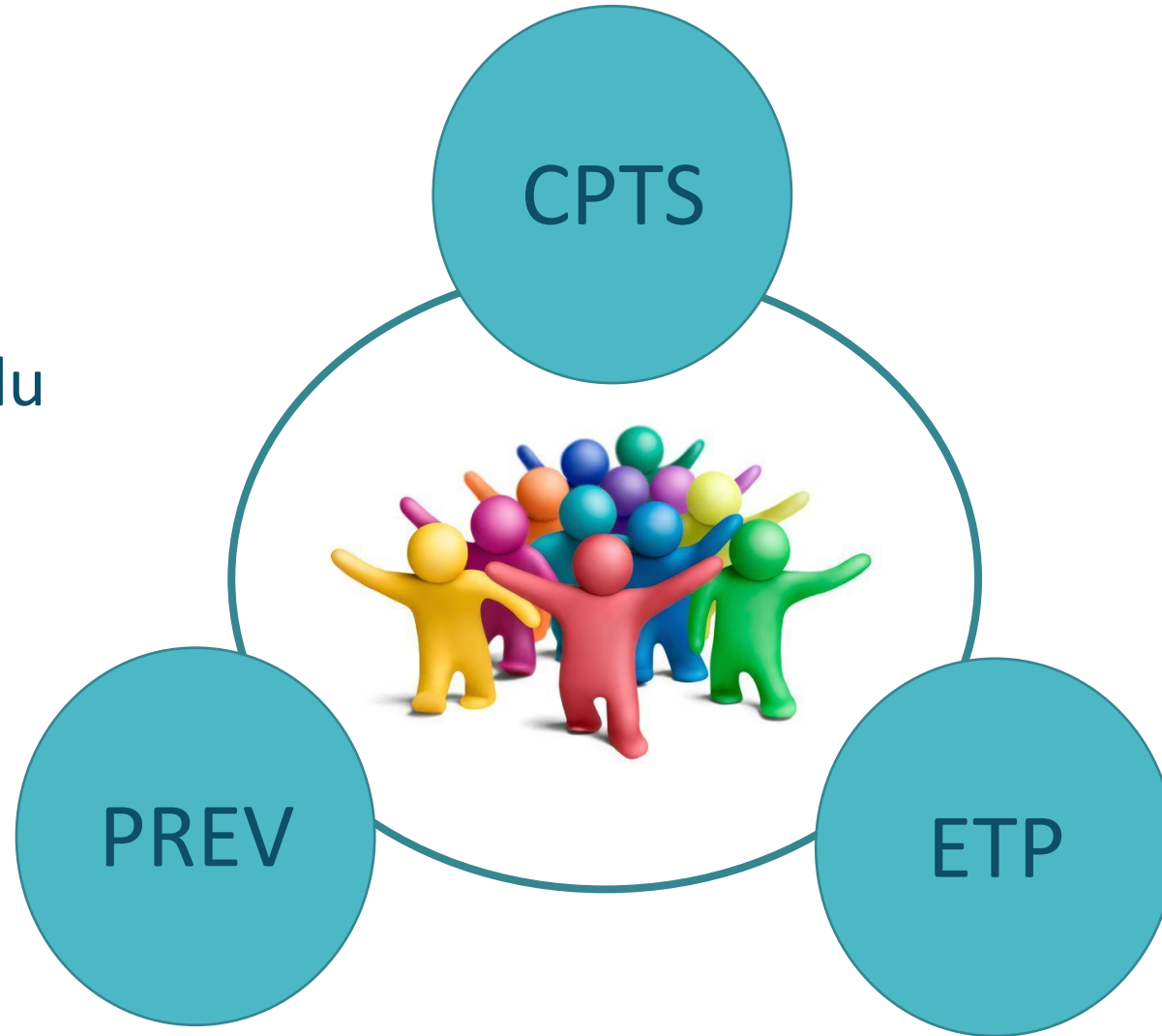
# Animation autour des concepts

Mme Verroul, URPS Médecins  
Mme Musseau, diététicienne - CPTS Lys  
Armentières

Coordonner

Centré sur l'individu

Réduire les FR



## Prévention

- « ensemble d'**actions** destinées à **éviter ou réduire le nombre et la gravité** des maladies, des anomalies ou des facteurs de risque »  
(La Rosa, 1996)

## Promotion de la santé

- « **Processus** qui confère aux individus et aux populations les **moyens de gérer ou d'améliorer leur propre santé** » (Charte d'Ottawa en 1986)
- La santé est définie comme une **ressource de la vie quotidienne** et non comme un but

## Education à la santé

« Tout ensemble **d'activités d'informations et d'éducation** qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé, à savoir **comment y parvenir**, à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé, à recourir à une aide en cas de besoin. » (OMS)

# CPTS



PREV

ETP

# Orientations régionales en prévention et démarche de diagnostic local des CPTS

M. Mouret, ARS



- **Quatre priorités majeures de santé publique dans le PRS :**
  - ✓ La fracture sociale de santé, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le tabagisme, les maladies cardio-vasculaires.
- **Des modes d'intervention renouvelés :**
  - ✓ La prévention doit se développer dans une approche inclusive ;
  - ✓ La prévention doit s'appuyer sur les évolutions du système de santé et être intégrée dans les pratiques quotidiennes des soignants.
- **Des éléments de priorisation et des leviers pour agir :**
  - ✓ Agir en concertation et en coordination dans une approche parcours ;
  - ✓ Développer le repérage précoce et l'intervention précoce ;
  - ✓ Agir sur l'ensemble des déterminants de la santé dans une approche décroisée ;
  - ✓ Des thématiques prioritaires et des publics cibles.

- **Un engagement fort inscrit dans la COG 2018-2022 :**
  - ✓ La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS) ;
  - ✓ L'intervention dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.
- **Plusieurs chantiers prioritaires :**
  - ✓ La lutte contre le tabagisme et les pratiques addictives ;
  - ✓ Le renforcement de la protection vaccinale de la vaccination ;
  - ✓ La promotion des actions de prévention chez les enfants et les jeunes ;
  - ✓ La promotion du dépistage des cancers ;
  - ✓ L'amélioration de la prise en charge de la santé mentale.
- **Plusieurs leviers majeurs pour réduire ces ISTS :**
  - ✓ Prise en compte des déterminants de santé, logique multisectorielle, de nouvelles approches, repérage des situations à risque et accompagnement durable du patient.

- **Les CPTS, un point d'appui majeur pour développer des politiques de santé publique et de prévention dans une dimension de prise en charge plus intégrée.**
- **Un processus d'identification et de définition d'actions de prévention dans une logique de co-construction par les professionnels de santé de la CPTS.**
- **Des thématiques de prévention variables d'une CPTS à une autre, développées au regard des besoins du territoire.**

# Retours d'expérience de CPTS

La mise en place d'actions territoriales de  
prévention :  
une indispensable coordination de tous les  
acteurs de santé volontaires et concernés du  
territoire

Mme Ramos, Coordinatrice CPTS Artois-Lys

Dimension **territoriale** des actions de prévention déployées en **CPTS** = nécessaire **coordination** des **acteurs** de la santé **volontaires** du territoire pour répondre aux besoins de la **population**.

## Les principes :

- **Approche inclusive = réponses coordonnées aux besoins de la population**
  - ✓ **Acteurs de santé volontaires**
  - ✓ **Actions de prévention**
- **Territoire vécu**
- **Décloisonnement du système de santé**
- **Projet de santé inscrit dans la politique publique locale** = articulation entre les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention primaire : projet régional de santé, contrat local de santé ET les acteurs du soins (CPTS)

- Structures hospitalières: CHA; CHB; Clinique Anne d'Artois; Clinique Ambroise Paré; EPSM St-Venant
- Structures médico-sociales: EHPAD; SSIAD de Locon, MDS Béthune; ADMR
- Dispositifs de coordination: DAC Appui Santé en Artois secteur Béthune-Lens (ex-GEPALH); PCO62
- Structures hybrides de coordination en santé: Prépsy
- Réseaux de santé: Neurodev; Plateforme santé Prévert; Réseau de soins palliatifs Emeraude
- Collectivités publiques: CCFL; CABBALR
- Education nationale

## Conseils tirés de l'expérience de la dynamique préfiguratrice de la CPTS (APSFL) :

- Associer les partenaires le plus rapidement possible dans la démarche projet= Analyse partagée des besoins et des moyens nécessaires
- Accorder une place aux partenaires dans la gouvernance de la CPTS
- Associer les partenaires dans les commissions thématiques



**Favoriser la complémentarité et la dynamique du projet de santé**

Missions socles			Missions optionnelles		
Favoriser l'accès aux soins	Favoriser l'organisation de parcours professionnels autour du patient	Favoriser le développement des actions territoriales de prévention	Gestion des crises sanitaires	Qualité et pertinence des soins	Missions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire
Référent: Dr Caron	Référent: M Gille	Référent: Dr Foulon	Référent: Dr Caron	Référent: Dr Thiebaut	Référent: Dr Thiebaut
Favoriser l'accès au médecin traitant	Améliorer la gestion des crises épidémiques	Prévention des TND	Rédaction plan d'action de réponse aux crises sanitaires	Mise en place d'un dossier médical papier situé au domicile du patient âgé/ patient complexe	Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire
Favoriser l'accès aux soins non programmés	Améliorer les liens ville-hôpital	Favoriser le développement de l'ETP ambulatoire de proximité		Amélioration de la connaissance interprofessionnelle et la communication	Accompagner les PS du territoire
	Coordonner les professionnels autour de la prise en charge des personnes âgées	Organiser l'éducation thérapeutique des patients atteints de lombalgies chroniques			
	Améliorer le parcours coordonné du patient dépressif ou présentant des troubles anxieux	Campagnes de prévention à l'attention des familles			
E-santé	Améliorer le parcours de soin des femmes dans le suivi gynécologique	Activité Physique Adaptée			
		Vaccination (grippe, HPV etc.)			
		Dépistages organisés des cancers			

## Promouvoir des actions de vaccination antigrippale sur le territoire



### Cadre stratégique

La vaccination contre la grippe un enjeu de santé publique, chaque année renouvelée et cette année particulièrement cruciale

### Objectifs généraux

- Améliorer l'accès à la prévention grippale sur le territoire
- Augmenter la couverture vaccinale antigrippale notamment sur les publics cibles vulnérables (population âgée de 65 ans et plus et population atteinte de maladie chronique et de maladie respiratoire, en ALD ou pas) au sein de la patientèle du territoire
- Eviter les complications de grippe saisonnière, notamment chez les patients à risques

### Acteurs

- Médecins généralistes
- IDEL
- Pharmaciens
- Sages-femmes
- Mais également tous les autres professionnels de santé

### Constats territoriaux

Des taux de vaccination satisfaisants sur le territoire de la CPTS... mais en renforcer dans le contexte Covid: ils n'atteignent pas les recommandations de l'OMS de 75 %.

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
61% 3 994 pat.	Nord : 56.1% Pas-de-Calais : 57.9%	56.2%	53.1%	-	4.8	7.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Déc 2018)

### Objectifs secondaires

- Informer et impliquer les professionnels de santé dans la prévention vaccinale antigrippale (y compris les professionnels non effecteurs)
- Rappeler à tous l'importance de la vaccination antigrippale comme prévention essentielle à la circulation du virus et aux complications éventuelles.
- Organiser et faciliter les parcours de vaccination antigrippales patients suivis par les médecins généralistes du territoire de la CPTS.
- Affiner les indicateurs de suivi de cette action afin d'orienter au mieux les actions à mettre en œuvre.

### Echéance

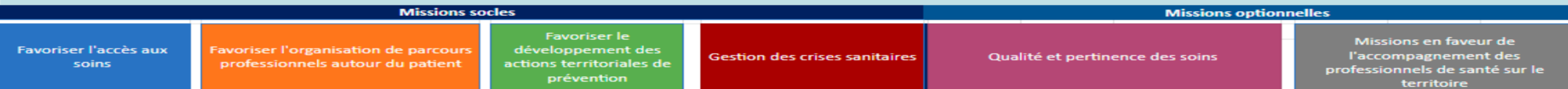
Actions initiées

### Référent

Equipe projet CPTS/DAC



## Promouvoir des actions de vaccination antigrippale sur le territoire



## Modalités de mise en oeuvre

Outre l'enjeu de couverture vaccinale de la population, les enjeux de ce projet porté par la CPTS sont :

-De mener une action de santé publique de façon pluriprofessionnelle: faire en sorte que tous les professionnels agissent ensemble et de concert (et non de façon concurrente).

-D'améliorer la traçabilité des actes de vaccination sur le territoire afin de donner aux professionnels de santé une information précise : sur leur patientèle (qui est vacciné) mais également sur le niveau et la vitesse de vaccination sur le territoire (quels sont les effecteurs de la vaccination ? Comment ? Quelle est leur rapidité de déploiement sur le territoire? )

Pour répondre à ces enjeux, la CPTS s'attachera à :

1. Informer et impliquer les professionnels de santé dans la prévention vaccinale antigrippale (y compris les professionnels non effecteurs)
  2. Rappeler à tous l'importance de la vaccination antigrippale comme prévention essentielle à la circulation du virus et aux complications éventuelles
  3. Organiser et faciliter les parcours vaccination antigrippale des patients du territoire
  4. Affiner les indicateurs de suivi de cette action afin d'orienter au mieux les actions à mettre en oeuvre.
- Dans ce cadre, la CPTS contactera la CPAM afin de savoir ce qu'il est envisageable de faire (accès à quelles données vaccinales ? Quelles informations dans le DMP? )

## Moyens

- Coordination globale (les actions spécifiques étant financées dans le cadre d'IPEP)
- Outil numérique
- Les supports proposés par l'Assurance Maladie dans le cadre des campagnes de prévention : affiches, brochures, spot TV...
- Des webinaires.
- Des questionnaires/entretiens.
- Des outils de traçabilité et de gestion de données.

## Indicateurs

### Indicateurs d'objectifs

- Taux de vaccination de la population cible

### Indicateurs de moyens

- Réalisation d'une formation / sensibilisation des PS
- Mise à disposition des matériel de communication auprès des PS du territoire
- Diffusion du protocole de vaccination au sein du territoire
- Nombre de participants aux formations
- Réalisation d'une cartographie des professionnels effecteurs de la vaccination

# Retours d'expérience de CPTS

Le développement de l'ETP au sein d'une  
CPTS

Mme Musseau, diététicienne – CPTS Lys  
Armentières

Selon l'OMS, l'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique...

Un programme d'éducation thérapeutique définit, pour une maladie chronique donnée et dans un contexte donné, Qui fait Quoi, pour Qui, Où, Quand, Comment et Pourquoi réaliser et évaluer une éducation thérapeutique ? Il est un cadre de référence pour la mise en œuvre d'une éducation thérapeutique personnalisée. Une planification en 4 étapes propose un cadre logique et cohérent pour l'action des professionnels de santé. Une coordination des interventions et des professionnels de santé ainsi qu'une transmission des informations.

1. Élaborer un diagnostic éducatif
2. Définir un programme personnalisé d'ETP avec des priorités d'apprentissage
3. Planifier et mettre en œuvre les séances d'ETP individuelle ou collective ou en alternance
4. Réaliser une évaluation des compétences acquises, du déroulement du programme

# Accompagnement proposé par l'ARS / l'Assurance Maladie / l'Union des URPS et exemples d'actions

Mme Verroul, URPS Médecins  
Mme Patinier, URPS Pharmaciens

- Pour information : **guide CPTS dont fiches Prévention et ETP** et vigilance sur les liens avec les industries
- Par vos référents ARS et Assurance Maladie
- Et au niveau de l'Union des URPS :
  - Développer l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)
  - Autres perspectives pour vous aider dans votre mission si vous le souhaitez :
    - Sensibilisation aux concepts de prévention/promotion de la santé/ éducation pour la santé
    - Temps d'échanges au moment de l'écriture du projet de santé
    - Co-construction d'actions mutualisées à plusieurs CPTS
    - Adaptation de projets déjà mis en place par les URPS

# Temps d'échanges

# Questionnaire de satisfaction





Nous vous donnons rendez-vous dans l'hémicycle (loge ou tribune)  
pour écouter la restitution des ateliers.



# Merci !



03 20 14 22 12



[contact.cpts@urps-hdf.fr](mailto:contact.cpts@urps-hdf.fr)



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



[www.urps-hdf.fr](http://www.urps-hdf.fr)

